

■ **Agora Cinéma SARL**, à Carouge (GE), rue des Moraines 8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 01.05.2003. But: mener toute action commerciale en matière cinématographique, de spectacle, d'édition littéraire et musicale et dans tout domaine annexe; elle exerce son activité principalement dans le développement, la préparation, la production, l'exploitation, la promotion et la distribution de films, vidéos et tous autres produits audiovisuels. Capital: CHF 20'000. Associés: Bühler Michel, de La Chaux-de-Fonds, à Carouge (GE), pour une part de CHF 1'000, Dutoit Laurent, de Bercher, à Genève, pour une part de CHF 1'000, et la société Agora Films SARL, à Carouge (GE), pour une part de CHF 18'000. Gérants: les associés Bühler Michel et Dutoit Laurent, tous deux avec signature collective à deux. Organe de publication: FOSC.

Journal no 5040 du 06.05.2003

(00985524 / CH-660.0.910.003-9)